

FICHE DE SYNTHÈSE COLLECTIVE

N'oubliez pas d'agrémenter votre synthèse de photos prises pendant votre séjour ! N'hésitez pas, pour ce faire, à vous inspirer des restitutions précédentes, notamment sur Prisme 2 que vous retrouverez sur le site internet : <https://prisme-educ.com/restitutions/>

Contexte de la mobilité	
Dates d'observation	Du lundi 15 avril au jeudi 18 avril
Ville et pays	Turin – Italie
Observateurs	BOURDET Magali – COLIN Alexandre – DI ROSA Alexa – LEOPOLDI Benjamin – MARCADET Yves – NOSJEAN Jérémy – OLIVIERI Laetitia
Structures visitées	Lundi : Ospedale Regina Margherita (Hôpital pour enfants). Mardi : IIS Giolitti-Belissario-Paire (Lycée Hôtelier) Mercredi : IC Alighieri-Kennedy (école maternelle et primaire) – Liceo Berti (lycée, avec une section Esabac) – IC Tommaso (école + rencontre avec les chargés « DRANE » italiens de la région) Jeudi : IC Alighieri-Kennedy (collège)
Personnes rencontrées	Lundi : Mme Tiziana Catenazzo (inspectrice en charge du dispositif, voir vidéo) Mardi : personnels de l'établissement Mercredi : Enseignants de l'école, Enseignante de français du lycée (Carla, voir vidéo), Mme Anna Massa & M. Andrea Piccione (« Drane » italien) Jeudi : enseignante de musique de l'établissement (voir vidéo). Tiziana Lain – coordinatrice du voyage à Turin.
Notes supplémentaires	Ecole hôpital : Ecole située dans un hôpital pédiatrique. Enseignements de la maternelle au supérieur. 40 enseignants et 800-1000 élèves accueillis par an. Enseignement en individuel ou en petit groupe. Les élèves sont accueillis quel que soit la durée de leur séjour à l'hôpital. Lycée hôtelier et technique : Le lycée hôtelier et technique est situé à Mondovi, petite commune située sur les hauteurs de Turin. Le lycée hôtelier propose des formations en cuisine et en service, le lycée technique propose des formations tertiaires. La durée du lycée est de 5 ans en Italie, mais des expérimentations en 4 ans sont menées. Ecole primaire et maternelle : Ce groupe scolaire comprend une école primaire, une école maternelle et un collège (visite le jour 4). Il accueille des publics d'origine sociale mixte. La totalité du groupe scolaire, réparti sur 7 sites, compte 1400 élèves. Nous constatons dans cet établissement qu'il y a beaucoup plus d'enseignants que de classe, ce qui permet une organisation très flexible.

Lycée général : Le lycée général est un établissement de type centre-ville avec des élèves d'origine plutôt favorisée. Il propose l'Esabac. Il est public mais appartient à une fondation. Le cursus se fait en 5 ans.

Rectorat : Nous sommes accueillis dans une école primaire du centre-ville, et nous avons visité la maternelle du même groupe située dans le quartier. Cette école était visiblement sur-dotée en matériel informatique et numérique moderne et onéreux. Cet établissement nous est apparu comme une vitrine assez peu représentative de la situation globale, nous une enseignante nous a notamment présenté la possibilité pour les familles de faire des dons financiers à l'établissement.

Collège : Collège sur le même site que les écoles primaires et maternelles

Le programme proposé par Tiziana Lain était particulièrement complet, et nous a permis d'observer tous les types d'établissements dans différents quartiers, et ainsi de constater les différences entre quartiers plus favorisés et plus mixtes. La visite de l'école hôpital a été un réel atout, nous permettant d'observer un dispositif qui n'existe pas en France sous cette forme.

Etat des lieux et analyse

La thématique : Quelle place occupe le numérique dans la région observée ? Comment s'articule-t-il dans les pratiques éducatives et dans le parcours des élèves ? A quels défis doit-il faire face ?

Nous avons constaté dans tous les établissements visités que le numérique occupe une place importante dans le fonctionnement des structures, et qu'il est très présent dans le déroulement des cours.

Néanmoins, il ne fait pas l'objet d'enseignements particuliers mais est présent de manière transversale dans le déroulement des enseignements de toutes les disciplines, et ce à tous les niveaux.

Si le matériel est abondant, à destination des enseignants comme des élèves, le numérique est considéré dans les établissements visités comme un outil au service d'une pédagogie relativement traditionnelle.

Aucun enseignant avec lesquels nous avons discuté ne semblait considérer que l'usage accru du numérique avait provoqué une révolution dans la pédagogie. Ce n'est pas non plus ce que nous avons constaté.

Les finalités attribuées : Quels sont les enjeux affichés ? Quels sont les objectifs visés ?

La rencontre avec les responsables du numérique de l'USR (rectorat) nous a permis d'avoir une vision de la politique numérique à l'échelle de la région et du pays.

Une loi oblige désormais les établissements à intégrer les éléments de transition numérique dans leur projet triennal d'établissement.

L'idée de ce plan est de transformer la pédagogie au regard des évolutions numériques, mais aussi l'organisation des établissements scolaires. L'objectif est de combler le fossé qui existe entre l'Italie et les autres pays et de relever le défi de la transition numérique

Un animateur numérique est nommé dans chaque établissement pour de la formation en interne, la création de solutions innovantes et l'investissement de tous sur ces questions.

Les collègues de l'équipe académique sont des enseignants repérés par le ministère qui pourront transmettre cette ambition au sein des établissements, notamment au travers de la formation. Ils sont aujourd'hui 200 à mi-temps, et devraient être 120 à temps complet dans les années à venir.

Ce plan est financé principalement par l'union européenne. Ses 3 objectifs sont la formation des personnels, les sciences et le multilinguisme, et la réduction des inégalités.

La politique de transition numérique est organisée en réseaux, avec des établissements supports dans chaque réseau.

Les établissements visités : comment sont-ils équipés sur le plan numérique : ordinateurs, tablettes, TBI, salles informatiques etc. ? La présence du wifi est-elle assurée ? Quels sont leurs projets d'établissement en matière d'accompagnement des élèves avec le numérique : espace numérique de travail, webradio, etc. ?

Ecosystème (l'environnement numérique dont dispose l'enseignant) : existe-t-il un référentiel d'équipement ? Si oui, par qui est-il déterminé ? Si non, y-a-t-il tout de même une homogénéisation ? Qui finance les équipements ? Existence du BYOD (usage d'un équipement informatique personnel dans un contexte professionnel) ? Qui choisit le type d'équipement : les familles, les établissements, les communes ou cela se passe-t-il à une autre échelle ? Connexion : qui assure un accès à internet ?

L'école hôpital dispose de salles informatiques. Les élèves sont équipés d'une tablette individuelle donnée par la structure. Le numérique est utilisé pour faire le lien avec l'établissement d'appartenance de l'élève (visioconférence, robots...). Il existe également une salle de détente équipée de liseuses.

Par ailleurs, nous avons constaté durant l'observation que les enseignements n'étaient pas centrés autour du numérique, mais plutôt sur des méthodes plus traditionnelles (cahiers, livres, classeurs, écriture).

Tous les autres établissements visités sont dotés d'une quantité importante de matériel. Chaque classe était équipée d'un écran tactile de type smartboard. Il semble que ce matériel soit désormais unanimement privilégié par rapport au TBI et VPI. Nous avons vu très peu de salles informatiques dans les établissements, la norme consiste plutôt à avoir des flottes d'ordinateurs portables qui sont prêtés ponctuellement aux élèves à l'intérieur de la classe. De ce fait, le wifi est disponible et fonctionnel dans tous les établissements.

Également, les établissements du secondaire ont tous fait état de l'existence d'un ENT utilisé par les élèves et les personnels.

Si le numérique ne fait pas l'objet de cours ou d'une discipline à part entière, l'apprentissage de l'usage de ces outils par les élèves est transversale et se fait à travers tous les cours. Les élèves utilisent l'ENT, participent à des activités avec les outils numériques, produisent parfois des contenus. Ensuite, selon les établissements, des projets plus élaborés autour du numérique sont mis en place. Par exemple, au collège Alighieri-Kennedy, il existe un studio de radio équipé pour réaliser des podcasts, et à l'école maternelle Tomasseo, les équipements pour les jeux d'éveil sont très importants (table tactile interactive, jeux Lego éducatifs, Ipad...), et les élèves se voient dispenser une heure hebdomadaire d'apprentissage du code.

En ce qui concerne l'écosystème, il n'y a pas d'uniformisation de l'utilisation des plateformes. Ainsi, la direction de chaque établissement choisit la plateforme utilisée et la finance sur fonds propres. Nous avons donc dans les différents établissements constaté l'utilisation de Google Classroom, Microsoft Teams, et d'autres plateformes moins connues.

Contrairement à beaucoup de régions de France, aucun équipement informatique n'est donné aux élèves en début de cycle. Les élèves disposent donc d'un matériel numérique uniquement dans l'établissement en prêt. Tous les équipements des établissements ainsi que les accès internet (wifi notamment) sont financés par l'établissement, notamment avec l'argent du plan européen de résilience sur le numérique que l'état verse à chaque structure.

De ce fait, le BYOD pour les élèves est la règle lorsqu'ils font leur travail personnel à la maison. Ils doivent

utiliser leur ordinateur, tablette ou téléphone personnel. En classe également, nous avons constaté que de nombreux enseignants permettaient aux élèves d'utiliser leur matériel personnel sur autorisation.

Les enseignants : Quel est leur statut ? Quelles sont leurs compétences numériques initiales ? Attendues ? Quelle est leur formation (initiale et continue) ? Quels accompagnements sont mis en place ? Quelles sont leurs obligations de service ? Sur quels outils et ressources numériques peuvent-ils s'appuyer ? Quel est l'écosystème dans lequel évolue l'enseignant ? Comment sont-ils accompagnés sur cette thématique ? Le numérique est-il abordé de façon interdisciplinaire et/ou principalement par un/e enseignant/e ? Existe-t-il l'équivalent d'un/e enseignant/e référent pour les usages numériques dans chaque établissement ?

Le numérique est-il un enjeu éducatif pour les enseignants ? Est-il mobilisé pour améliorer les apprentissages et si oui, comment ?

Quels sont les attendus vis-à-vis des élèves ? Objectifs d'apprentissage ? Référentiels de compétences ... ?

L'organisation des apprentissages permet-elle d'atteindre ces objectifs ?

A l'école hôpital, les enseignants sont en grande majorité titulaires de l'éducation nationale. La région du Piémont a mis en place un master 2 spécialisé dans l'enseignement en milieu hospitalier. Par ailleurs, il ne semble pas que cette formation soit particulièrement tournée vers le numérique.

Les personnels ont par contre insisté sur l'importance du numérique pour créer du lien entre l'hôpital et l'établissement d'appartenance.

Dans les autres établissements, les enseignants sont tous fonctionnaires d'état titulaires des concours d'enseignement, leurs obligations de service sont de 24h de face à face pédagogique dans le 1^{er} degré, et 18h dans le 2nd degré. Nous avons noté que dans la plupart des établissements, il y a plus d'enseignants que de classe, ce qui permet des dédoublements nombreux et du travail de co-enseignement. Il nous a été expliqué par Tiziana Lain que cela ne provient pas d'un investissement de l'état, mais d'une baisse démographique qui a provoqué une chute du nombre d'élèves. L'état a alors décidé de ne pas supprimer de postes d'enseignants pour éviter d'augmenter le chômage déjà important, ce qui explique ce surnombre de professeurs dans les établissements.

Nous n'avons pas évoqué la formation initiale des enseignants dans le domaine du numérique, mais il nous a semblé qu'elle n'était pas très importante jusqu'à récemment. Par ailleurs, l'USR (DRANE italienne), dans le cadre du plan de résilience, a pour objectif la formation sur 3 ans de tous les enseignants. Cette formation est de la responsabilité des établissements qui, par l'intermédiaire de référents numériques formés, organise la formation des personnels au sein des établissements. Ces plans de formation ont pour objectif de permettre aux enseignants d'améliorer leur pédagogie à l'aide du numérique, de maîtriser les outils, et de gérer les ressources au quotidien. Également, l'état italien a mis en place une plateforme de formation en ligne (équivalente à Magistère) afin de permettre aux enseignants de se former seuls sur des thèmes comme la didactique numérique, la recherche ou la transition numérique. Dans chaque réseau, des écoles sont responsables de la gestion de la formation, et ces formations sont coordonnées au niveau régional et national pour uniformiser le plan. Les enseignants qui ont suivi les cursus de formation doivent faire un retour d'expérience afin de permettre aux contenus d'être améliorés.

En ce qui concerne les disciplines, aucune ne concerne strictement le numérique. L'usage de ces outils et les apprentissages des outils se font de manière transversale dans toutes les disciplines.

L'état italien, notamment avec le plan de résilience, a fait du numérique un réel enjeu éducatif. Dans le cadre de ce plan, d'importants fonds européens ont été versés aux établissements afin qu'ils puissent s'équiper, et un plan de formation ambitieux a été mis en place, avec la nomination de nombreux référents numériques dans

les établissements et dans chaque réseau.

Cependant, en discutant avec les enseignants dans les établissements, nous avons constaté que les enseignants considéraient le numérique comme un enjeu de manière très variable. En effet, certains l'utilisent de manière très soutenue (Utilisation maîtrisée du smartboard, usage des chariots d'ordinateurs portables, travail sur des activités en ligne, travail sur la conception de contenus multimédias...), mais d'autres l'utilisent beaucoup moins et proposent des méthodes pédagogiques plus « classiques ». Il nous a été confirmé par des enseignants que la place donnée au numérique dans les apprentissages dépend essentiellement du bon vouloir de l'enseignant, et que cela relève de sa liberté pédagogique. Cependant, un usage simple des smartboards et l'utilisation des ENT semble être entrée dans la pratique de presque tous les enseignants.

Aucune indication ne nous a été donnée sur les attendus concernant les élèves ou un référentiel de compétence spécifique. Il semblerait que les attendus concernant le numérique dépendent des programmes disciplinaires et des évaluations des enseignants.

Les élèves : Quels temps sont alloués à l'acquisition de compétences numériques tout au long de leur scolarité ? Sont-ils formés et accompagnés à la citoyenneté numérique (éducation aux médias et à l'information), à la maîtrise de l'information et des données, à l'élaboration de contenus numériques, aux métiers du numérique et/ou à d'autres compétences ? Sont-ils évalués sur leurs compétences digitales ? Si oui, lesquelles et comment ? Y-a-t-il des effets visibles ?

Le temps alloué à l'apprentissage des compétences était très varié dans les établissements que nous avons visités. Il n'existe en effet pas de cadrage national de ce temps dédié dans les apprentissages.

De ce fait, le temps alloué à ces questions est extrêmement variable. A l'école Tomasseo, les élèves disposent d'une heure hebdomadaire d'initiation au codage, mais c'est le seul volume horaire dédié au numérique dont nous avons entendu parler au cours de nos visites.

Il n'existe pas de cours d'éducation aux médias et à l'information, mais l'apprentissage de l'usage des réseaux sociaux a été évoquée par les enseignants dans tous les établissements du second degré que nous avons visités. Ces apprentissages font partie des compétences transversales travaillées par les élèves.

Par ailleurs, les enseignants ont évoqué plusieurs fois que les élèves devaient élaborer des contenus numériques comme des présentations ou des podcasts, mais cela semble une nouvelle fois dépendre de la volonté des établissements et in fine des enseignants.

Aucun référentiel d'évaluation des compétences numériques n'ayant été évoqué, nous n'avons pas pu observer comment sont évaluées ces compétences.

Les intervenants externes (associations et autres) /les partenaires éducatifs comme la DRANE : Quel est leur rôle et leur statut ? Travaillent-ils en collaboration avec les enseignants ou en complète autonomie ? Quelles sont les modalités de financement éventuelles des interventions externes ? Quel apport pour les élèves ? Existe-t-il une structure comme la DRANE qui accompagne les enseignants sur le plan pédagogique ? Si oui, à quelle échelle ? Organisation (structuration, réseaux...)? Gouvernance ?

Nous n'avons pas entendu parler d'intervenants externes dans le domaine du numérique dans les établissements que nous avons visités.

Par ailleurs, comme évoqué précédemment, l'USR est l'équivalent de la DRANE pour la région du Piémont. Le système italien étant un système de gouvernance déconcentrée, comme en France, cette structure a pour mission de répercuter sur le territoire les orientations nationales du ministère de l'éducation.

Le fonctionnement de l'USR est financé par l'état italien qui utilise pour cela les fonds européens dédiés à la résilience numérique.

Ce sont ensuite des enseignants référents formés au numérique, qui sont le relais de l'USR dans les réseaux et dans les établissements, et ils sont responsables de la formation des personnels dans les territoires dont ils ont la charge.

Le discours des responsables de l'USR était particulièrement centré sur l'équipement des établissements et la formation des personnels enseignants. L'évaluation des compétences numériques des élèves n'a pas été évoqué.

Quelle analyse peut-on tirer des échanges avec les partenaires sur les différents aspects du sujet traité ?

- ***Le numérique au service des apprentissages***
- ***Le numérique comme finalité d'apprentissage (compétences numériques)***

L'investissement massif dans le matériel et la politique de formation volontariste sont des éléments qui ont évidemment poussé les enseignants à investir le numérique dans le cadre de leur pédagogie. La liberté de choix des équipements et des plateformes utilisées semble également être un élément qui permet aux enseignants d'un établissement de mieux s'approprier leurs outils.

Par contre, cela crée des disparités qui nous ont semblé frôler la limite de la rupture d'égalité, notamment dans le cas d'établissements de centre-ville extrêmement bien dotés, avec l'aide des parents, et d'établissements de quartiers plus populaires où les équipements sont moins performants et moins nombreux.

Les disparités existent également dans les plateformes utilisées, ce qui participe certainement à la difficulté d'homogénéiser un référentiel unique de compétence pour les élèves.

C'est semble-t-il pour le moment le point faible de cette politique du numérique éducatif en Italie.

L'institution met énormément de moyens pour armer les enseignants, tant en termes d'équipement que de connaissances et de compétences. Il ne fait aucun doute que l'étape suivante sera de formaliser le ruissellement de ces compétences nouvelles des enseignants auprès des élèves, et ainsi d'harmoniser les pratiques à travers les différents territoires.

Réflexion sur les observations

En quoi les dispositifs observés modifient-ils vos représentations ?

En matière d'équipement, de formation, d'organisation du travail (équipe...), de relations avec les parents, de ressources (homogénéisation des ressources, environnement numérique, suivi de vie scolaire, communication, travail collaboratif...), de gestion des DCP

En matière d'équipement, nous avons été surpris par l'omniprésence des smartboards dans tous les établissements visités. Cet outil qui remplace les TBI et VPI nous a semblé très intéressant tant en termes de simplicité d'utilisation que de polyvalence.

Il nous a également semblé intéressant de constater que les établissements recevaient une dotation financière pour s'équiper, alors qu'en France, nous recevons les équipements choisis par la collectivité territoriale de rattachement. Ce système permet à chaque établissement de pouvoir choisir le matériel utilisé, ce qui peut permettre aux personnels de mieux s'approprier le matériel qu'ils ont choisi. Par ailleurs, cela empêche

certainement de grandes économies d'échelle que permet l'achat de matériel en grande quantité par les collectivités.

Nous avons aussi été surpris d'apprendre que les familles pouvaient faire des dons aux écoles, ce qui leur permet d'accroître leurs équipements. Si c'est très bénéfique pour certains établissements, il nous a semblé que cela constituait une rupture d'égalité entre les élèves d'un territoire à l'autre selon les catégories socio professionnelles des familles.

Le fait que les enseignants soient en surnombre nous a également semblé particulièrement intéressant. En effet, cela donne de la souplesse d'organisation et permet de facilement pouvoir prendre en charge un groupe plus restreint, ce qui facilite grandement le travail avec du matériel numérique.

En ce qui concerne les ressources, nous avons constaté une absence totale d'homogénéisation entre les établissements. Ainsi, chaque école peut faire appel à n'importe quel prestataire pour avoir son ENT. La plupart des établissements visités avaient ainsi choisi des GAFAM comme Google ou Microsoft qui proposent des outils performants mais aussi Pronote pour le cahier de textes, essentiellement.

Cependant, cela nous a immédiatement posé question en termes de données à caractère personnel, notamment dans le cadre du RGPD. Nous avons posé la question plusieurs fois mais nous n'avons pas obtenu de réponse claire à ce sujet.

Dans quelle mesure les pratiques observées sont-elles bénéfiques à la transformation des pratiques éducatives ?

Quel impact sur les pratiques sociales des élèves ? Sur les pratiques personnelles et professionnelles des enseignants ?

Comme évoqué plusieurs fois dans ce rapport, nous avons été agréablement surpris par l'abondance de matériels de qualité que nous avons observés dans les différents établissements. Les enseignants avec lesquels nous avons discuté semblaient tous heureux de disposer de ces équipements, et se sont attribué leur usage. Ce facteur constitue donc un levier évident pour transformer les pratiques éducatives et pédagogiques des enseignants.

Le plan de formation a également beaucoup été évoqué, et il nous semble que l'organisation des formations au local, dans les établissements, permet de construire des contenus en adéquation avec les besoins locaux, le matériel disponible, et le public rencontré.

Aussi, il est évident que le faible nombre d'élèves par classe et les enseignants en surnombre facilitent grandement les dédoublements, la co-animation, et donc l'individualisation et l'utilisation des outils numériques. C'est également un élément de souplesse d'organisation indéniable dans l'organisation du temps scolaire.

Enfin, même si ce n'est pas directement lié à la question du numérique, nous avons été impressionnés par l'école hôpital qui nous a été présentée. Ce type de structure, et la réglementation qui garantit la continuité de l'enseignement, et maintient le lien avec l'établissement d'appartenance nous semble indubitablement pertinents. La France gagnerait beaucoup à investir dans de tels dispositifs qui ont un impact majeur sur les élèves en situation d'affection longue.

Par ailleurs, l'absence de référentiel de compétences pour les élèves, et d'une plateforme certificative comme Pix, montre que l'Italie a encore des étapes à franchir pour atteindre son objectif de « Faire entrer l'école dans l'ère numérique ». Nous avons en effet trouvé, a posteriori, la question des élèves et de leurs compétences plutôt absente de la discussion avec les responsables de l'USR. Dans les établissements également, il nous a été difficile d'identifier les impacts sur les pratiques et les acquis des élèves.

Analyse des points communs et des différences observées en termes de forces et de faiblesses

	Forces	Points de vigilance/ faiblesses
Points communs	<ul style="list-style-type: none"> – Des référents numériques formés dans les territoires – Une grande liberté pédagogique des enseignants – Un équivalent de Magistère qui semble performant et réflexif – Un usage des ENT adopté par tous 	<ul style="list-style-type: none"> – Peu d’homogénéisation des pratiques numériques des enseignants – Peu de temps dédié/fléché pour permettre aux élèves de progresser sur la question du numérique
Différences	<ul style="list-style-type: none"> – Existence de l’école hôpital et obligation de scolarisation des élèves malades – Des enseignants en surnombre facilitant les dédoublements – Des dotations financières importantes allouées aux écoles pour s’équiper – Certains établissements disposent d’un matériel de pointe. – Des formations menées en interne : Souplesse d’organisation – Omniprésence des smartboards qui semblent plus intéressants que nos VPI/TBI. – Formation des enseignants à la gestion quotidienne du matériel dans les établissements. – Des cours dédiés au codage dans certaines écoles maternelles 	<ul style="list-style-type: none"> – Pas de référentiel, ni d’équivalent de Pix pour évaluer les élèves – Pas de solution libre/publiques pour les ENT, utilisation des GAFAM – Pas d’EMI – Pas de dotation élèves en terme de matériel, donc BYOD, donc inégalités – Grande disparité d’équipement en fonctionnement des établissements. – Omniprésence des écrans dès la maternelle, vigilance quant aux risques psycho sociaux

Perspectives

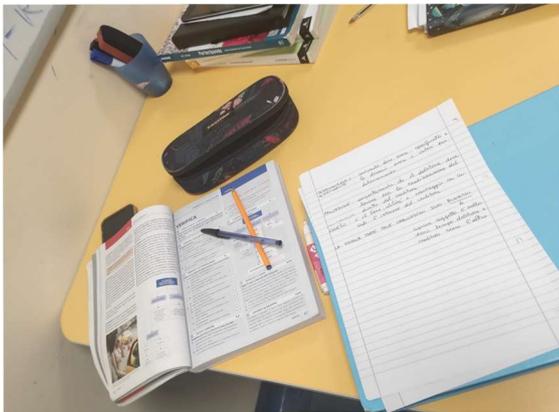
Mise en perspective au regard du contexte académique et de votre propre fonction pour permettre une transférabilité

Alexandre COLIN – chargé de mission DRANE : les deux premiers points ci-après ne sont pas transférables du fait des choix politiques différents entre les différents systèmes, le dernier point l’est :

- Les chefs d’établissement ont obligation de mettre en place la continuité pédagogique pour les élèves à l’hôpital, rendant compte à Mme Catenazzo (inspectrice). Ils ont donc une plus grande implication dans l’ENT comme outil performant permettant la transmission des informations.

- l'utilisation du « BYOD » (« Bring Your Own Device ») est relativement répandu. Les élèves travaillent avec leurs téléphones (avec autorisation de l'enseignant) ou leurs ordinateurs. Cela se fait plus naturellement car c'est le seul système disponible pour les élèves (pas de don par les collectivités en collège ou lycée comme cela est fait en France). Cela permet à l'outil téléphone d'avoir le double statut d'outil de travail et d'outil de « loisir », bien plus qu'en France où il n'a presque que le statut « loisir ».

- Les enseignants utilisent davantage les outils de partage, notamment pour la différenciation (voir vidéo exemple en musique, mais vu aussi pour le lycée hôtelier en J2) : le partage de documents par l'ENT est totalement intégré à la pratique pédagogique des enseignants. Ils utilisent également, de la maternelle au lycée, des smartboards (un par salle) qui permettent de garder une trace de tout ce que les élèves font et de leur proposer des activités interactives en groupes ou individuelles avec une mise en commun simplifiée par l'utilisation de ces outils numériques, dont l'emploi paraît plus fluide que celui des TBI. Nous avons remarqué que cela ne dispense pas toujours les enseignants et les élèves d'utiliser des manuels papiers, notamment à l'hôpital (ce qui s'explique par le nombre important d'élèves et de professeurs, et donc de locaux plus ou moins adaptés par leur taille et leur fonction première à l'installation ou/et à l'utilisation d'écrans de grande taille), mais aussi dans les établissements.



A l'hôpital

Les établissements italiens disposent souvent de chariots de tablettes ou d'ordinateurs portables à utiliser sur place, individuellement ou en groupes. Cela remplace les salles informatiques et représente un gain de place et facilite l'utilisation en classe entière d'outils numériques.

Ces différents équipements, financés par des subventions allouées aux établissements qui choisissent comment les utiliser, ainsi que l'utilisation des téléphones portables, permettent de limiter la détérioration ou la perte fréquentes ou les oublis des appareils fournis à chaque élève par les collectivités locales, à l'entrée au collège puis à l'entrée au lycée comme cela est le cas p.ex. dans notre académie car le matériel peut être ramené à la maison.

Ces équipements, ainsi que la configuration de certains établissements permettent de faire des projets verticaux où les élèves les plus âgés partagent leurs connaissances et les compétences avec les plus jeunes.

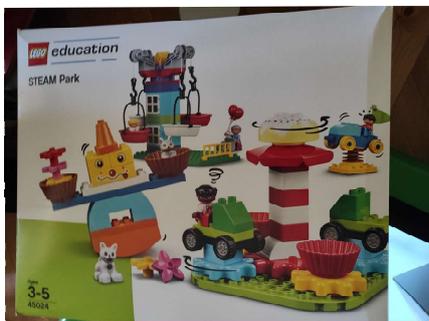
A l'hôpital, les enfants disposent également de tablettes et de liseuses dans la salle de détente.

Nous avons visité une école maternelle dotée de smartboards, de tablettes pour les élèves et d'une table de jeux interactive. Nous ne sommes pas persuadés qu'il soit adéquat de proposer autant d'écrans à des élèves si jeunes, même si l'école avait aussi, bien sûr, du matériel pour permettre aux élèves de manipuler et d'apprendre autrement.



Maternelle IC Alighieri-Kennedy





Ecole Maternelle IC Tommaso

Personnel de direction :

- L'outil smartboard semble intéressant à utiliser en classe. Il semblerait possible dans nos établissements de procéder à une commande région au PRELP, ou dans le cadre d'un projet NEFE afin d'acquérir cet équipement.
- La problématique des élèves absents pour problèmes de santé est un réel sujet. Il serait extrêmement intéressant d'imaginer un partenariat avec un centre hospitalier pour expérimenter l'existence d'une telle structure qui accueillerait des élèves systématiquement, quelle que soit la durée de l'affection.
- L'idée de formation dans les établissements semble également transférable. Il est envisageable de demander des formations d'initiative locale sur le thème du numérique, et ce afin de permettre aux personnels de mieux s'appropriier leurs outils, et de bénéficier de compétences nouvelles au plus proche de leurs besoins réels.
- La possibilité d'avoir plus d'enseignants dans les établissements et les importants moyens donnés aux établissements seraient également très bénéfiques au fonctionnement des établissements en France. Mais les politiques actuelles, qu'elles soient nationales ou académiques, ne le permettent pas pour le moment.

Compétences acquises ou renforcées

- Expression orale en anglais pour tous et en italien pour certains.
- Compréhension écrite et orale de l'anglais et de l'italien.

Elaboration d'un projet ou d'un partenariat avec un établissement du pays visité

(Merci d'indiquer le nom des deux établissements français et étranger, le thème, le public concerné, la période et la durée envisagées et tout élément que vous jugerez pertinent)

- Un partenariat peut s'envisager entre la section Esabac du Liceo Berti de Turin et celle du lycée Saint Exupéry de Marseille. Les coordonnées du « conversateur » (personnel -français- chargé d'aider les professeurs de français du lycée) de la section Esabac du Liceo Berti ont été transmises à l'enseignant d'Esabac du lycée St Exupéry.
- Une visite des membres de la DRANE de l'académie de Turin était prévue à Marseille en mai 2024 mais a été annulée.
- Indépendamment de notre observation des usages numériques, nous avons été particulièrement marqués par l'école à l'hôpital et nous aimerions accueillir Mme T. Catenazzo et des membres de l'équipe pédagogique de

l'hôpital, pour qu'ils expliquent devant les personnels français le fonctionnement de l'école à l'hôpital tel qu'il est mis en place à Turin et dans le Piémont.